



Accord Passerelle : vous avez dit « Passerelle » ?

06 Octobre 2022

Début septembre, les réunions de « négociations » sur un accord passerelle (accord nous permettant de passer de FRAMATOME Grenoble filiale à FRAMATOME SAS) ont débuté.

Les réunions qui ont eu lieu jusqu'à présent peuvent se résumer à une présentation des propositions de la direction. Thème par thème la direction s'est enfin dévoilée sur les dispositions qu'elle souhaitait mettre en œuvre pour aboutir à l'accord « passerelle ».

Sauf que ces propositions se traduisent juste par un alignement sur les conventions FRA : la direction fait fi de notre passé et de nos acquis sociaux.

Pour ceux qui croyaient que notre direction était bienveillante envers les situations familiales...

Pour ceux qui croyaient que notre convention d'entreprise était gage de sécurité et stabilité...

Pour ceux qui croyaient bénéficier d'une rémunération globale...

Pour ceux qui croyaient que de par leur ancienneté dans notre entreprise, ils avaient ...

A tous ceux-là, la direction leur dit : vous ne réalisez pas la chance que vous avez d'intégrer Framatome comme Nouvel Embauché.

Les trois Organisations Syndicales considèrent d'un commun accord que ces propositions ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées par Bernard Fontana.

L'ensemble des Organisations Syndicales vous invite à venir prendre connaissance des détails et échanger autour de ces sujets et de vos attentes :

Mardi 11 octobre à partir de 12h30 au garage à vélo.

l'échange ne pourra pas avoir lieu par Skype 😊